



**Conseil Economique
et Social**

Distr.
LIMITEE

E/CN.4/Sub.2/1996/L.10/Add.15
29 août 1996

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Sous-Commission de la lutte contre
les mesures discriminatoires et
de la protection des minorités
Quarante-huitième session
Point 22 de l'ordre du jour

PROJET DE RAPPORT DE LA SOUS-COMMISSION DE LA LUTTE CONTRE LES MESURES
DISCRIMINATOIRES ET DE LA PROTECTION DES MINORITES SUR LES TRAVAUX
DE SA QUARANTE-HUITIEME SESSION

Rapporteur : Mme Lucy Gwanmesia

TABLE DES MATIERES */

<u>Chapitre</u>	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
XV.		

Discrimination à l'encontre des peuples autochtones

*/ Le document E/CN.4/Sub.2/1996/L.10 et ses additifs contiennent les projets de chapitres du rapport relatifs à l'organisation de la session et aux divers points de l'ordre du jour. Les résolutions et décisions adoptées par la Sous-Commission, ainsi que les projets de résolution et de décision appelant une décision de la Commission des droits de l'homme et les autres questions intéressant la Commission figurent dans le document E/CN.4/Sub.2/1996/L.11 et ses additifs.

XV. DISCRIMINATION A L'ENCONTRE DES PEUPLES AUTOCHTONES

1. La Sous-Commission a examiné le point 14 de son ordre du jour à ses 28ème, 29ème et 35ème séances, les 26 et 29 août 1996.
 2. Pour la liste des documents publiés au titre de ce point, voir l'annexe ... du présent rapport.
 3. A la 28ème séance, le 26 août 1996, Mme Erica-Irene Daes, président-rapporteur du Groupe de travail sur les populations autochtones, a présenté le rapport du Groupe de travail sur sa quatorzième session (E/CN.4/Sub.2/1996/21 et Corr.1). En tant que Rapporteur spécial sur la protection du patrimoine des populations autochtones, Mme Daes a présenté son rapport supplémentaire (E/CN.4/Sub.2/1996/22).
 4. A la même séance, le Rapporteur spécial sur les traités, accords et autres arrangements constructifs entre les Etats et les populations autochtones a présenté son troisième rapport intérimaire (E/CN.4/Sub.2/1996/23).
 5. Au cours du débat général, des déclarations ont été faites par les membres ci-après de la Sous-Commission : M. Alfonso Martínez (29ème), M. Bengoa (29ème), Mme Daes (29ème), M. El-Hajjé (29ème), M. Guissé (29ème), Mme Mbonu (29ème), Mme Warzazi (29ème) et M. Weissbrodt (29ème).
 6. Des déclarations ont également été faites par les observateurs du Bangladesh (29ème), du Chili (29ème), du Pérou (29ème), des Philippines (29ème) et de l'Ukraine (29ème). Une déclaration a été faite par l'observateur de l'Organisation internationale du Travail (29ème).
 7. La Sous-Commission a également entendu des déclarations des représentants des organisations non gouvernementales ci-après : Association américaine des juristes (29ème), Commission des Eglises pour les affaires internationales du Conseil oecuménique des Eglises (29ème), Conseil Sami (29ème), Fédération islamique internationale d'organisations d'étudiants (29ème); Fédération latino-américaine des associations des familles des détenus disparus (29ème), International Human Rights Association of American Minorities (29ème), Libération (29ème), Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (29ème), Organisation internationale de développement des ressources indigènes (29ème) et World Federalist Movement (29ème).
- Discrimination à l'encontre des peuples autochtones
8. A sa 35ème séance, le 29 août 1996, la Sous-Commission a examiné le projet de résolution E/CN.4/Sub.2/1996/L.31, qui avait pour auteurs

M. Alfonso Martínez, M. Boutkevitch, M. Chernichenko, Mme Daes, M. Guissé et M. Hatano.

9. Mme Daes a révisé oralement le projet de résolution en remplaçant, aux paragraphes 11 et 13, les mots "peuples autochtones : terres et environnement" par les mots "peuples autochtones : environnement, terres et développement durable".

10. Mme Warzazi a fait une déclaration au sujet du projet de résolution.

11. Le projet de résolution, tel qu'il avait été révisé, a été adopté sans avoir été mis aux voix. Pour le texte adopté, voir le chapitre II, section A, 1996/...

Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les populations autochtones et Fonds de contributions volontaires pour la Décennie internationale des populations autochtones

12. A sa 35ème séance, le 29 août 1996, la Sous-Commission a examiné le projet de résolution E/CN.4/Sub.2/1996/L.32, qui avait pour auteurs

M. Alfonso Martínez, M. Boutkevitch, Mme Daes, M. Guissé et M. Hatano.

M. Ali Khan, M. Fix Zamudio, Mme Gwanmesia, Mme Palley et M. Weissbrodt se sont joints ultérieurement aux auteurs.

13. Mme Daes a proposé oralement de réviser le projet de résolution comme suit :

a) Au troisième alinéa du préambule, dans la version anglaise, après le mot "establishing", supprimer les mots "the advisory group for";

b) Supprimer le quatrième alinéa du préambule.

14. Le projet de résolution, tel qu'il avait été révisé, a été adopté sans avoir été mis aux voix. Pour le texte adopté, voir chapitre II, section A, 1996/...

Décennie internationale des populations autochtones

15. A sa 35ème séance, le 29 août 1996, la Sous-Commission a examiné le projet de résolution E/CN.4/Sub.2/1996/L.33, qui avait pour auteurs

M. Alfonso Martínez, M. Boutkevitch, M. Chernichenko, Mme Daes, M. Guissé et M. Hatano.

16. Mme Daes a révisé oralement le projet de résolution en mettant entre guillemets, au paragraphe 2, les mots "déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones".

17. Le projet de résolution, tel qu'il avait été révisé, a été adopté sans avoir été mis aux voix. Pour le texte adopté, voir chapitre II, section A, 1996/...

Instance permanente pour les populations autochtones aux Nations Unies

18. A sa 35ème séance, le 29 août 1996, la Sous-Commission a examiné le projet de résolution E/CN.4/Sub.2/1996/L.34, qui avait pour auteurs M. Alfonso Martínez, M. Boutkevitch, M. Chernichenko, Mme Daes, M. Guissé et M. Hatano.

19. M. Alfonso Martínez a révisé oralement le titre de la version espagnole, en remplaçant les mots "pueblos" par le mot "poblaciones".

20. Le projet de résolution, tel qu'il avait été révisé, a été adopté sans avoir été mis aux voix. Pour le texte adopté, voir chapitre II, section A, 1996/...

Liberté de religion des peuples autochtones

21. A sa 35ème séance, le 29 août 1996, la Sous-Commission a examiné le projet de résolution E/CN.4/Sub.2/1996/L.39, qui avait pour auteurs M. Alfonso Martínez, M. Ali Khan, M. Boutkevitch, Mme Daes, M. Diaz Uribe, M. El-Hajjé, M. Guissé, M. Ibarra, M. Joinet, Mme Mbonu, M. Mehedi et M. Yimer.

22. Mme Daes a révisé oralement le projet de résolution en supprimant, à la fin du paragraphe 4, les mots "y compris la région de Big Mountain".

23. Le projet de résolution, tel qu'il avait été révisé, a été adopté sans avoir été mis aux voix. Pour le texte adopté, voir chapitre II, section A, 1996/...

Protection du patrimoine des populations autochtones

24. A sa 35ème séance, le 29 août 1996, la Sous-Commission a examiné le projet de résolution E/CN.4/Sub.2/1996/L.51, qui avait pour auteurs M. Alfonso Martínez, M. Bossuyt, M. Boutkevitch, M. Fix Zamudio, M. Guissé, M. Ibarra, M. Khalil, Mme Koufa, Mme Mbonu, Mme Warzazi, M. Yimer, M. Yokota et M. Zhong Shukong.

25. Mme Daes a révisé oralement le projet de résolution, comme suit :

a) Au paragraphe 7, remplacer les mots "d'améliorer la coordination et la coopération" par les mots "de contribuer à ses travaux";

b) Au paragraphe 8, après les mots "favoriser la coopération et la coordination", insérer les mots "entre le Groupe de travail et ces organes";

c) Au paragraphe 9, remplacer les mots "d'améliorer la coordination et la coopération" par les mots "de contribuer à ses travaux".

26. Le projet de résolution, tel qu'il avait été révisé, a été adopté sans avoir été mis aux voix. Pour le texte adopté, voir chapitre II, section A, 1996/...

Etude sur les droits fonciers autochtones

27. A sa 35ème séance, le 29 août 1996, la Sous-Commission a examiné le projet de résolution E/CN.4/Sub.2/1996/L.52, qui avait pour auteurs M. Alfonso Martínez, M. Boutkevitch, M. Chernichenko, M. Fix Zamudio, M. Guissé, M. Ibarra, M. Khalil, Mme Koufa, Mme Mbonu, Mme Warzazi, M. Yimer, M. Yokota et M. Zhong Shukong. M. Weissbrodt s'est joint ultérieurement aux auteurs.

28. Mme Daes a révisé oralement le projet de résolution, comme suit :

a) Aux premier et deuxième alinéas du préambule, supprimer le mot "territoires" après le mot "terres";

b) A l'alinéa b) du paragraphe 1, après les mots "les droits fonciers autochtones", supprimer le membre de phrase "et indiquerait les problèmes que pose l'application desdites lois, politiques et procédures aux fins de mettre au point des recommandations sur les solutions possibles à ces problèmes".

29. M. Alfonso Martínez, Mme Daes, Mme Gwanmesia, M. Joinet, M. Lindgren Alves, Mme Palley et M. Weissbrodt ont fait des déclarations au sujet du projet de résolution.

30. Le projet de résolution, tel qu'il avait été révisé, a été adopté sans avoir été mis aux voix. Pour le texte adopté, voir chapitre II, section A, 1996/...

Etude des traités, accords et autres arrangements constructifs entre les Etats et les populations autochtones

31. A sa 35ème séance, le 29 août 1996, la Sous-Commission a examiné le projet de décision E/CN.4/Sub.2/1996/L.57, qui avait pour auteurs M. Alfonso Martínez, Mme Daes et M. El-Hajjé et M. Hatano.

32. Le projet de décision a été adopté sans avoir été mis aux voix. Pour le texte de la décision, voir chapitre II, section B, décision 1996/118.
